

Procès-verbal - 18^{ème} Assemblée générale ordinaire – 23 mai 2025 à 17h00 - Fondation rurale Interjurassienne, Auditoire

Présences : 20 personnes présentes selon liste de présence (15 membres, 5 invitées). 1 membre a transmis une procuration.

Fabienne Klötzli ouvre l'assemblée à 17h05

	Délibérations	Décisions/Vote	Qui	Quand
1. Ouverture de l'assemblée et salutations	Fabienne Klötzli ouvre l'assemblée et salue les personnes présentes. L'assemblée a été convoquée par courrier et par mail, conformément aux statuts. Elle excuse les représentants de l'OrTra intendance suisse, Sonja Schläpfer, présidente et Jean-Luc Ryser, représentant des employeurs et de la Suisse romande qui n'ont pu rejoindre Delémont en raison d'un dérangement sur la ligne Bienne-Delémont. Un retour relatif aux délibérations leur sera donné en début de semaine prochaine. Olivier Girardin, directeur de la FRI est retenu par d'autres obligations et adresse ses meilleures salutations à l'Assemblée. Les membres suivants se sont excusés : Evelyne Bandi, Mon repos / Patricia Da Costa, Tertianum La Jardinerie / Susana Andrade / Lindsay Besançon-Riat / Janine Amstutz / Léonie Theubet Laurent Joliat mentionne que 16 membres sont représentés et que cela représente donc 16 droits de vote au total (sur 35 membres). La majorité des membres présents est donc de 8. Fabienne Klötzli demande s'il y a une autre modification à apporter à l'ordre jour. Personne ne souhaite amender l'ordre du jour. Fabienne Klötzli propose trois ajouts : • Point 4 : Mot de la présidente • Point 8 : Comptes 2024 • Point 9 : Rapport des vérificateurs des comptes La modification de l'ordre du jour est acceptée à l'unanimité.	Accepté à l'unanimité	FK	

	Délibérations	Décisions/Vote	Qui	Quand
2. Désignation des scrutateurs-trices	Fanny Gogniat et Shania Breguet acceptent de fonctionner en tant que scrutatrices. Le choix des scrutatrices est accepté à l'unanimité.	Accepté à l'unanimité	FK	
3. PV de l'AG extraordinaire du 24 janvier 2025	Le PV de l'AG 2025 a été déposé sur le site internet et a pu être consulté à tout moment. Le PV de l'AGE du 24 janvier 2025 est accepté à l'unanimité.	Accepté à l'unanimité	LJ	
4. Rapport de la présidente	L'année 2024 a été marquée par une mise en veille des activités de l'OrTra. Pour rappel, cette situation est consécutive aux démissions de 6 membres du comité lors de l'AG du 24.5.24 et qui n'ont pas été remplacées. Cependant, une présence a été assurée lors de l'Assemblée générale de l'OrTra intendance Suisse, qui s'est tenue en Valais, à Châteauneuf par Fabienne et Laurent. Ce fut l'occasion de maintenir le lien avec les instances nationales et de représenter notre région. « Un environnement propre, agréable et sûr grâce à l'intendance. » Cette phrase résume à elle seule l'importance de notre mission. Elle nous rappelle que derrière chaque établissement fonctionnel et accueillant, il y a un service d'intendance qui travaille avec rigueur, discrétion et professionnalisme. Dans ce contexte, il est crucial de prendre les bonnes décisions quant à l'avenir de notre OrTra. Sa mission, son organisation et sa pérennité doivent être repensées avec lucidité, ambition et engagement collectif. Fabienne Klötzli remercie l'Assemblée pour son attention.		FK	
5. Admissions, mutations, démissions	Il n'y a pas d'admissions, ni de mutations. Les membres suivantes ont démissionné : • Janine Amstutz • Nathalie Bögli • Noémie Catellani • Julie Hess • Léonie Theubet Les démissions sont ratifiées à l'unanimité. L'OrTra intendance interjurassienne compte ainsi 31 membres (17 membres entreprise, 12 membres individuels, 1 membre honoraire, 1 membre passif)	Accepté à l'unanimité	FK	

	Délibérations	Décisions/Vote	Qui	Quand
6. Futur de l'OrTra	Aurélien Lüthi prend la parole au nom du groupe de travail. Celui-ci était constitué de Melvina Amacher, Maude Biette, Fanny Gogniat, Cosette Möri et Aurélien Lüthi. Dans le prolongement de l'AGE du 24 janvier 2025, plusieurs variantes devaient être étudiées : - Variante A : Maintien d'une OrTra régionale autonome - Variante B : Collaborations intercantonale - Variante C : Dissolution Cette dernière variante ne pourrait être validée par l'Assemblée du jour, conformément à l'art. 20 des statuts. Elle ne sera donc pas discutée, mais néanmoins présentée. Aurélien Lüthi présente enjeux et implications de chaque variante. Il relève que pour la Variante B, les discussions ont porté sur la viabilité, la gouvernance et la collaboration avec Fribourg et Neuchâtel. A ce jour, Neuchâtel a mené son AG, mais pas donné de nouvelles. A Fribourg, l'AG aura lieu début juin. Une discussion s'engage au sujet de l'orientation future de l'OrTra intendance interjurassienne et des conséquences que pourraient avoir un ou l'autre choix. Un vote par bulletin secret est ensuite proposé par la présidente. L'assemblée accepte de voter le choix de la future forme de l'OrTra intendance interjurassienne par bulletin secret à l'unanimité. La variante B est acceptée par 11 voix, 3 voix pour la variante A et 2 abstentions. Fabienne Klötzli remercie le groupe de travail pour le travail effectué et souhaite que les démarches se poursuivent et soient fructueuses.	Accepté à l'unanimité Variante B acceptée à l'unanimité	AL	
7. Elections statutaires	Vérificateurs des comptes : ▫ Isabelle Gsteiger reste vérificatrice des comptes titulaire ▫ Fabienne Petracca reste vérificatrice suppléante Comité : Démissions : ▫ Fabienne Klötzli, présidente ▫ Laurent Joliat, secrétaire, caissier et représentant de la FRI		FK	

	Délibérations	Décisions/Vote	Qui	Quand
	<i>Propositions d'élections au comité :</i> ▫ Rose-Aline Rodrigues ▫ Shania Breguet ▫ Ludivine Monnerat, représentante de la FRI Les vérificatrices des comptes titulaire et suppléante, les démissions du comité et les proposition d'élection sont acceptées à l'unanimité.	Accepté à l'unanimité		
8. Comptes 2024	Laurent Joliat présente les comptes 2024. Total des produits de CHF 1 300.00 pour un total des charges de CHF 8 043.00. Perte de l'exercice de CHF 6 743.00 En raison du gel des activités, les cotisations 2024 n'ont pas été envoyées aux membres. Une discussion s'engage à ce sujet et il aurait été néanmoins souhaité par les membres présents que les cotisations aient été envoyées. Une cotisation rétroactive ou une demi-cotisation 2024 n'est pas souhaitable. Il faudra par contre veiller à envoyer la cotisation 2025. Bilan : total de CHF 21 842.40 ce qui est également la fortune de l'association. L'acceptation des comptes sera votée en bloc avec l'acceptation du rapport de la vérificatrice des comptes.		LJ	
9. Rapport des vérificateurs des comptes	Isabelle Gsteiger, vérificatrice des comptes titulaire, lit son rapport. Les comptes 2024 sont acceptés à l'unanimité et décharge est donnée au caissier et à la présidente. Le rapport de la vérificatrice des comptes est accepté à l'unanimité.	Accepté à l'unanimité	IG	

	Délibérations	Décisions/Vote	Qui	Quand
10. Cotisations 2025	Lors de l'AG de l'OrTra intendance suisse le 2 mai, l'Assemblée a validé l'augmentation de la participation par entreprise de ses sections membres de CHF 130.- pour passer à CHF 450.-. Après discussion, il est décidé d'augmenter les cotisation « entreprise » et de maintenir les mêmes cotisations pour les membres individuels. Membre entreprise : CHF 600.- Membre privé : CHF 100.- Le montant des cotisations est accepté par 10 oui, 1 non et 5 abstentions.	Accepté à l'unanimité	LJ	
11. Budget 2025	Différentes variantes de budget sont présentées. Une discussion s'engage au sujet du souhait de ne pas payer de cotisations à l'OrTra nationale, afin de combler le déficit 2024. En fonction de la validation des cotisations, la variante D, présentant un total de produits de CHF 11 900.00, un total de charges de CHF 11 890.00 et un bénéfice de CHF 10.00 est proposé. Le budget variante D est accepté par 15 oui, 0 non et 1 abstention.	Accepté à l'unanimité	LJ	
12. Programme d'activités 2025	Le nouveau comité devra plancher sur le futur programme d'activités 2025. Les activités suivantes ont été ou seront menées : Participation à l'Assemblée Générale : Fabienne et Laurent ont assisté à l'événement de l'OrTra intendance CH le 2 mai à Châteauneuf. Commission CIE : Mise en place d'une commission avec GastroJura. Prix pour les Meilleurs Travaux Pratiques : Un prix de CHF 200 sera attribué aux meilleurs résultats obtenus lors des examens pratiques EEI et GEI lors de la remise des diplômes des titres, le 4 juillet à Loveresse. Futur de l'OrTra : En conséquence à la volonté de fusionner avec une ou deux sections voisins, il s'agira pour le nouveau comité de débiter les travaux de mise en œuvre de la nouvelle entité.		FK	

	Délibérations	Décisions/Vote	Qui	Quand
13. Information de l'OrTra nationale	L'OrTra intendance suisse a pris congé de sa secrétaire générale de longue date Elvira Schwegler. Elle est remplacée depuis le 1^{er} mai par Barbara Schiesser. Les membres du comité sont les suivants : ▫ Sonja Schlöpfer Présidente ▫ Thomas Müller Vice-président ▫ Lisbeth Durrer-Britschgi Région Suisse centrale ▫ Jrene Häuselmann Région Nord-Ouest de la Suisse ▫ Bianca Marugg Représentation hotellerie-intendance ▫ Cornelia Hess Région Suisse Orientale, nouvelle ▫ Ester Capochiani Région Suisse italienne, nouvelle ▫ Jean-Luc Ryser Représentation des employeurs ▫ Cindy Tenud Région Suisse romande ▫ Corina Wildberger Région Zurich Secrétariat : ▫ Barbara Schiesser Secrétaire générale ▫ Poste vacant Secrétariat / Chargée de dossiers Une réflexion a été menée durant l'année 2024 au sujet des finances de l'OrTra nationale ainsi que de son rôle fondamental. Quelques pistes sont présentées. Événements 2025 ▫ 4 séances physiques du comité par an ▫ 4 séances du comité en ligne par an ▫ Jeudi 2 mai 2025 a eu lieu l'Assemblée des membres en Valais ▫ Diverses séances de commissions ▫ Journée de réseautage, 2 septembre 2025 à Berne ▫ Conférence des présidentes, 12 novembre 2025 à Emmen		LJ pour JLR	
Divers	Personne ne souhaite plus s'exprimer. Fabienne Klötzli invite l'Assemblée à se rendre au restaurant de la FRI pour y partager un apéritif.			

Le secrétaire du jour : **Laurent Joliat**

Fabienne Klötzli clôt l'Assemblée générale ordinaire à 18h15

Fabienne Klötzli

